Belgique
partenaire du développement

RCN Justice & Démocratie

Avec le soutien financier
de l'Union européenne

PROJETS RESTORE II ET REPLIC/DETENTION à KINSHASA

1. Signalétiques et zones d'intervention des projets

REPLIC volet détention	
Signification	Agir pour une Justice Redevable, Plurielle et Intègre au Congo
Durée	5 ans (2022-2026)
Financement	Direction Générale belge de coopération au développement et aide humanitaire (DGD)
RESTORE II	
Signification	Résistons à la Torture Ensemble Phase deux
Durée	3 ans (2021-2024)
Financement	Instrument européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH)
REPLIC-RESTORE II	
Chef de file	RCN J&D en RDC
Partenaire	Arche d'Alliance (ARAL)
Zones d'intervention	Les communes de Nsele, Masina, Ngiri-Ngiri et Bumbu
Actions clés	• Actions de préventions : formation et sensibilisation des acteurs de la garde à vue et détention préventive, de la société civile et de la population • Actions de redevabilité : appui aux contrôles des OPJ par leur hiérarchie et des OMP et aux inspections des magistrats des parquets près les tribunaux de grande instance par leur hiérarchie • Actions de réponse : assistance juridique, judiciaire, médicale, psychologique et socio-économique des victimes de torture et de détention préventive abusive

2. RCN Justice & Démocratie et son partenaire à Kinshasa

RCN Justice & Démocratie (RCN J&D) est une organisation non-gouvernementale belge. Sa mission consiste à promouvoir et appuyer une justice de proximité et une justice transitionnelle de qualité. **En République Démocratique du Congo (RDC) depuis 2001**, RCN J&D met en œuvre des programmes de soutien aux acteurs judiciaires et membres de la société civile. Ce faisant, elle possède une grande expérience en matière de coopération avec tous les acteurs judiciaires qui interviennent dans le cadre de la justice pénale et civile.

Arche d'Alliance (ARAL) a été créé le 10 décembre 1997 au Sud-Kivu avec comme mission de contribuer à la promotion d'un Etat de Droit et Démocratique où règnent une justice indépendante, une paix durable et le respect des droits des citoyens en République Démocratique du Congo.

Pour ARAL, « il n'y a pas d'Etat de Droit ni de développement durable dans un pays où il n'y a pas une justice véritablement indépendante, une paix sociale et le respect des droits et libertés de la majorité des citoyens ».

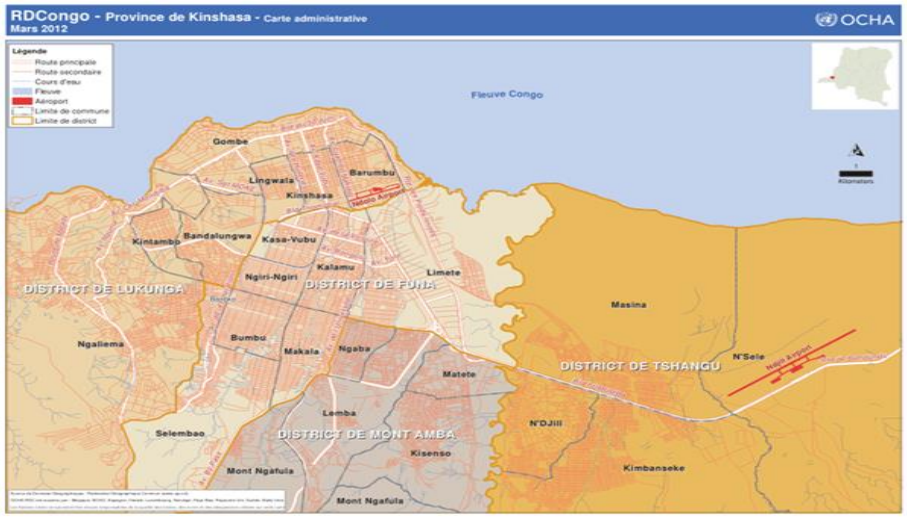

3. Objectifs du projet

Les projets ont pour objectif général spécifique chacun en ce qui le concerne « de contribuer à la prévention et à la lutte contre la Torture en RDC » (RESTORE II) et de « renforcer la redevabilité des acteurs de justice et le pouvoir d'agir de la société civile et les citoyen.nes, y compris les plus vulnérables et les jeunes, en transformant les attitudes et pratiques de chacun afin d'instaurer une justice plurielle, plus intègre et respectueuse des droits fondamentaux ».

Ils visent spécifiquement à « *renforcer les mécanismes de prévention et de réponse aux actes de torture et mauvais traitements, au stade de la garde à vue et de la détention préventive, en appuyant les acteurs étatiques et les initiatives de la société civile » (RESTORE II) et à « renforcer le contrôle interne et externe sur les pratiques des acteurs de la détention et mobiliser la société civile contre les pratiques abusives dans la ville-province de Kinshasa ».*

4. Logique d'intervention

L'action a été conçue selon l'approche basée sur les droits en ciblant de manière équilibrée les détenteurs d'obligation (professionnels de la police, magistrats, autorités pénitentiaires / Axe 1) et les titulaires de droits (victimes et leurs proches, organisations de la société civile / Axe 2). Elle s'attachera à appuyer les acteurs de la détention pour faire évoluer leurs attitudes et leurs pratiques (Résultat 1) tout en renforçant les capacités de mobilisation et d'action de la société civile réunie en coalition contre la torture à Kinshasa (Résultat 2). Ceci permettra de renforcer les mécanismes de prévention et de réponse aux actes abusifs (Effet/Objectif Spécifique) et, ainsi, contribuer à réduire les actes de torture et autres mauvais traitements commis par les agents de police au stade de la garde à vue et à réduire les cas de détention préventive abusive qui concourent à la surpopulation carcérale et, par conséquent, aux traitements inhumains et dégradants qui sévissent dans la prison centrale de Makala.

5. Contacts

Pour RCN J&D :

- **Mia TSHIMANGA**, Responsable projets Kinshasa : mia.tshimanga@rcn-rdc.org; +243 (0) 803030708 ;
- **Innocent DUNIA**, Coordinateur projets (RDC) : innocent.dunia@rcn-rdc.org; +243 (0) 808383699.
- **Hugo JOMBWE,** Chef de mission (RDC) : hugo.jombwe@rcn-rdc.org ; +243(0) 808383696

Pour ARAL :

Baudouin KIPAKA, Coordonnateur National, archedalliance.rdcongo@gmail.com, +243 (0) 813201942.